

VERIFICATION, RECEPTION ET MAINTENANCE D'UN ECHAFAUDAGE DE PIED (RECOMMANDATION 408)

(DIN-FTR-18-Rev1)

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation vous serez capable de :

Savoir :

- Vous situez et être acteur de la prévention des risques
- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- Identifier les différents types d'échafaudage, leur domaine d'utilisation et les éléments les constituant.
- Comprendre et exploiter la notice du fabricant et un plan de montage.
- Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.

Savoir-faire :

- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.
- Réaliser l'examen d'adéquation.
- Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pied et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Effectuer l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance ⁽¹⁾ de l'échafaudage.
- Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception

PREREQUIS et EPI :

Visite médicale à jour pour le travail en hauteur. Être âgé de 18 ans et plus.

Maitriser la lecture, l'écriture, la compréhension du français et des calculs mathématiques de base.

Avoir une Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier

Avoir suivi une formation d'utilisation des EPI antichute.

EPI : Chaussures de sécurité, gants, casque avec jugulaire, harnais antichute, longe de sécurité.

PUBLIC :

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (arrêté du 21/12/2004) des échafaudages de pied < 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner ⁽²⁾ une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté. Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée

(1) Hors opérations de montage et démontage d'éléments qui sont réalisées par du personnel formé

(2) Opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état

SIEGE SOCIAL

Europe Parc | ZA les 2B | 380 Chemin du Derontet | 01360 BELIGNEUX
Tél. 04 72 25 45 45 | Fax 04 74 98 45 99 | administratif01@hp-formation.fr

VERIFICATION, RECEPTION ET MAINTENANCE D'UN ECHAFAUDAGE DE PIED (RECOMMANDATION 408)

(DIN-FTR-18-Rev1)

CONTENU DE LA FORMATION :

La formation va s'appuyer sur la recommandation R 408 de la CARSAT :

Compétence 1 : Se situer et être un acteur de la prévention des risques.

Compétence 4 : Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

Compétence 5 : Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

La formation intègre des parties théoriques, des parties pratiques.

La formation théorique comprend d'une part des exposés permettant d'acquérir les savoirs et d'autres part, des exercices d'application permettant de vérifier les acquis théoriques.

La formation pratique est réalisée après la formation théorique, le stagiaire vérifie, réceptionne et effectue la maintenance d'un échafaudage de pied dans une logique de perfectionnement et d'évolution des exercices.

METHODES & MOYENS :

Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diaporamas et films.

Remise à chaque stagiaire d'un document écrit.

Apports pratiques sous forme d'exercices et de montage et démontage d'un échafaudage : mise en application des thèmes théoriques et pratiques.

EVALUATIONS :

Test théorique et pratique selon recommandations R408.

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'entité habilitée leur délivre une attestation de compétences formation validant les acquis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour tout renseignement merci de nous contacter.

MODALITES :

DUREE : 2 jours (14h)

EFFECTIFS : de 3 à 10 stagiaires

TARIF : Cf convention

SIEGE SOCIAL

Europe Parc | ZA les 2B | 380 Chemin du Derontet | 01360 BELIGNEUX
Tél. 04 72 25 45 45 | Fax 04 74 98 45 99 | administratif01@hp-formation.fr